



Paris, le 11 février 2021

Madame Emilie PIETTE
SG du MTE/MCTRCT/MM
Arche Sud
92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

Objet : Mesures d'accompagnement des restructurations des DREAL

Madame la secrétaire générale,

Le comité technique ministériel des 19 novembre et 1^{er} décembre 2021 a été consulté sur le projet d'arrêté désignant les opérations de restructuration au sein des DREAL et des directions régionales et interdépartementales d'Ile de France des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents et aux dispositifs de ressources humaines.

Sans revenir ici sur les débats relatifs au contenu de ce projet, et votre engagement à revenir devant cette même instance début 2021 avec une version intégrant une partie de nos revendications, nous constatons que l'arrêté dans sa version initiale n'a toujours pas été publié.

Les agents des DREAL soumis aux effets des restructurations engagées depuis janvier 2020 se trouvent ainsi placés sous la pression hiérarchique de se repositionner à tout prix, sans pouvoir bénéficier d'aucune mesure d'accompagnement (aussi insatisfaisante soit-elle).

Force est de constater que les réformes se poursuivent et s'enchaînent, sans que l'employeur Etat ne respecte ni ses responsabilités, ni même ses discours de façade.

Nous ne saurions en la matière pas tolérer que les engagements pris pour étudier à titre rétro-actif les droits des agents ayant été amenés à muter en 2020 se voient opposer un refus de prise en compte. Nous avons alerté en son temps, l'administration ne pourra en la matière pas se dégager de ses responsabilités.

En conclusion, alors que le SEUL cycle de mobilité collectif pour l'année 2021 est en cours de préparation, nous vous demandons de prononcer la suspension des réformes touchant les DREAL si l'arrêté reconnaissant leur caractère de restructuration n'est pas signé très rapidement.

Si les réformes imposées à l'ensemble de notre pôle ministériel (dont nous attendons la liste exhaustive suite à votre engagement) sont ressenties comme profondément injustes par les agents que nous représentons, elles sont en passe de devenir immorales.

Dans l'attente, veuillez croire, Madame la Secrétaire générale, en nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire général



Zainil Nizaraly

Copie: cabinet de madame Pompili